



VILLE
DE CAROUGE

AGISSEZ POUR LA TAMBOURINE ET PARTICIPEZ AU «CONTRAT DE QUARTIER» !

Vous habitez à la Tambourine et vous souhaitez améliorer la vie de votre quartier ? Vous avez des idées, mais vous ne savez pas si elles sont viables ? Participez au «Contrat de quartier» mis en place par la Ville de Carouge et transformez votre lieu de vie. La clé de la réussite de cette démarche ? Votre participation !

Pour répondre aux souhaits des habitants du quartier, la Ville de Carouge met en place un «Contrat de quartier», une démarche participative qui réunit les habitants, d'un côté, et l'Administration communale, de l'autre. Ce processus vise à stimuler la coopération entre les habitants pour imaginer et mettre en place des projets pour la collectivité.

UN CONTRAT DE QUARTIER, C'EST :

- La mobilisation des habitants d'un quartier;
- une réflexion collective visant à diagnostiquer les problèmes;
- l'élaboration de projets ou d'actions visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier;
- une enveloppe financière votée par le Conseil municipal;
- la mise à disposition de l'expertise technique des différents services de l'administration;

MAIS C'EST AUSSI :

- des contraintes légales et techniques dans le respect du développement durable;
- la présence d'un collaborateur de l'Administration carougeoise, chargé de conduire le processus.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

La Ville de Carouge vous donne deux rendez-vous importants qui vous permettront de diagnostiquer les problèmes que vous rencontrez puis d'exprimer vos envies et d'imaginer des solutions.

JEUDI 26 JANVIER, à 20 h

Première assemblée de quartier

Accueil par les autorités Carougeoises

Démarche collective d'identification des éléments à changer dans le quartier.

Lieu : Maison de Quartier de Carouge

JEUDI 23 FÉVRIER, à 20 h

Deuxième assemblée de quartier

Choix des priorités par l'ensemble des acteurs et formulation des changements visés.

Lieu : Maison de Quartier de Carouge

A la suite de ces deux assemblées, un groupe sera constitué et se chargera de lancer l'appel à projets.

D'ores et déjà, nous vous attendons nombreux pour venir partager votre expérience et mettre en œuvre des solutions collectives, porteuses de changement. Les assemblées seront suivies du verre de l'amitié.

CONTACT

Pierre Orelli, travailleur social en charge des «Contrats de quartiers»

Service des affaires sociales de la Ville de Carouge

T 022 308 15 30

C p.orelli@carouge.ch

